



GREFFE CORRECTIONNEL DE NANTERRE : DES ACTES PAS DES PROMESSES

COMMUNIQUÉ :

**Les collègues du greffe correctionnel de Nanterre sont en grève illimitée.
Et ils ont raison de dire STOP.**

Cette mobilisation met en lumière une situation que FO Justice dénonce depuis de nombreux mois.

► En mars 2025, nous étions déjà intervenus pour défendre deux greffières stagiaires affectés dans ce service. Elles dénonçaient des audiences tardives, le non-respect de leurs 35 heures, tuiage rapide et insuffisant lors des changements d'affectation et des conditions de travail devenues inacceptables. Leur changement de service avait été obtenu.

Aujourd'hui, la situation n'a malheureusement pas évolué.

► Le turn-over est permanent et certains collègues sont affectés dans ce service, parfois sans l'avoir choisi.

Les collègues se succèdent, mais les difficultés demeurent.

FO Justice demande des mesures concrètes

► Nous demandons la mise en place d'un groupe de travail, sur le modèle de celui créé au JLD en mai 2025, où **FO Justice** était également intervenu. Ce groupe doit réunir chefs de juridiction, magistrats, chefs de service, greffiers et même le barreau, afin de repenser l'organisation des audiences et améliorer durablement les conditions de travail.

Les collègues méritent des actes, pas des promesses.

FO Justice soutient pleinement les agents mobilisés.

Fatiha KARI
Déléguée régionale sur le ressort de la Cour d'Appel de Versailles

FO Justice – le 02 septembre 2026